

---

NORME INTERNATIONALE



1389 / VIII

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Anhydride phtalique à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie VIII : Détermination des cendres

*Phthalic anhydride for industrial use — Methods of test —  
Part VIII : Determination of ash*

Première édition — 1977-02-15

**ITeH STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1389-8:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8147fceb-330f-4d7e-842e-07992af57fe1/iso-1389-8-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8147fceb-330f-4d7e-842e-07992af57fe1/iso-1389-8-1977>

---

CDU 661.73 : 620.1 : 543.8

Réf. n° : ISO 1389/VIII-1977 (F)

**Descripteurs** : anhydride phtalique, essai, analyse chimique, détermination, coloration, point de cristallisation, acidité, anhydride phtalique, anhydride maléique, cendre, impureté, fer, naphthoquinone.

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des comités techniques étaient publiés comme recommandations ISO; ces documents sont en cours de transformation en Normes internationales. Compte tenu de cette procédure, le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, après examen, est d'avis que la Recommandation ISO/R 1389-1970 peut, du point de vue technique, être transformée. Toutefois, le comité technique a divisé la recommandation en onze parties (ISO 1389, parties I à XI), qui remplacent donc la Recommandation ISO/R 1389-1970, à laquelle elles sont techniquement identiques.

Les comités membres des pays suivants avaient approuvé la Recommandation ISO/R 1389.

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Roumanie
Allemagne	Hongrie	Royaume-Uni
Autriche	Inde	Suède
Belgique	Iran	Suisse
Brésil	Irlande	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Italie	Thaïlande
Cuba	Nouvelle-Zélande	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	
Espagne	Portugal	

Aucun comité membre ne l'avait désapprouvée.

Les comités membres des pays suivants ont désapprouvé la transformation de la recommandation en Norme internationale :

France  
Pays-Bas

# Anhydride phtalique à usage industriel — Méthodes d'essai — Partie VIII : Détermination des cendres

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

### 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente partie de l'ISO 1389 spécifie une méthode de détermination des cendres de l'anhydride phtalique à usage industriel.

Le présent document devra être lu conjointement avec la partie I (voir l'annexe).

### 2 PRINCIPE

Combustion d'une prise d'essai et chauffage à  $600 \pm 30$  °C jusqu'à masse constante.

### 3 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et

#### 3.1 Capsule en platine ou en silice.

#### 3.2 Four électrique, réglable à $600 \pm 30$ °C.

### 4 MODE OPÉRATOIRE

Dans la capsule (3.1), préalablement chauffée à  $600 \pm 30$  °C, refroidie en dessiccateur et pesée à 0,000 1 g près, brûler lentement, par petites fractions, 50 g environ, pesés à 1 g près, de l'échantillon pour essai. Chauffer dans le four (3.2) réglé à  $600 \pm 30$  °C, jusqu'à ce que toutes les matières charbonneuses aient disparu. Laisser refroidir en dessiccateur et peser à 0,000 1 g près. Répéter les opérations de chauffage, refroidissement et pesée jusqu'à ce que la différence entre deux pesées successives ne dépasse pas 0,000 5 g.

Conserver le résidu pour le dosage du fer, si nécessaire, selon la méthode spécifiée dans la partie XI.

### 5 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Les cendres, exprimées en pourcentage en masse, sont données par la formule

$$\frac{100 m_1}{m_0}$$

où

$m_0$  est la masse, en grammes, de la prise d'essai;

$m_1$  est la masse, en grammes, du résidu.

ANNEXE

PUBLICATIONS ISO RELATIVES À L'ANHYDRIDE PHTALIQUE À USAGE INDUSTRIEL

ISO 1389/I – Généralités.

ISO 1389/II – Mesurage de la coloration du produit fondu.

ISO 1389/III – Mesurage de la stabilité de la coloration.

ISO 1389/IV – Mesurage de la coloration après traitement à l'acide sulfurique.

ISO 1389/V – Détermination de l'acidité libre – Méthode potentiométrique.

ISO 1389/VI – Détermination de la teneur en anhydride phtalique – Méthode titrimétrique.

ISO 1389/VII – Dosage de l'anhydride maléique – Méthode polarographique.

ISO 1389/VIII – Détermination des cendres.

ISO 1389/IX – Détermination des matières oxydables à froid par le permanganate de potassium – Méthode iodométrique.

ISO 1389/X – Dosage de la naphtaquinone-1,4 – Méthode colorimétrique.

ISO 1389/XI – Dosage du fer – Méthode photométrique au bipyridyle-2,2'.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1389-8:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8147fceb-330f-4d7e-842e-07992af57e1/iso-1389-8-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8147fceb-330f-4d7e-842e-07992af57e1/iso-1389-8-1977>